
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 13 mai 2020, à 8 h 44
salle Peter-McGill, hôtel de ville
et par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Mobilité et attractivité
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Caroline Bourgeois, Conseillère associée
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée
Mme Suzie Miron, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, Conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE20 0627

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 mai 2020, en y retirant les articles 20.004, 20.008, 20.021, 20.025, 20.029, 20.033, 20.034 et 40.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE20 0628

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 25 mai 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE20 0629

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 mai 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE20 0630

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 196 709,05 \$, taxes incluses, pour l'entretien du réseau de captage du biogaz et le rehaussement des puits au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), dans le cadre du contrat accordé à Pronex Excavation inc. (CG18 0291), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 369 682,31 \$, taxes incluses, à 1 566 391,36 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1208008001

CE20 0631

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois avec deux options de prolongation de 12 mois, avec la firme Lumen, division de Sonopar Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture et la livraison, sur demande, de gilets de sécurité et vêtements de pluie, pour une somme maximale de 1 219 044,40 \$ taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 20-18000;
- 2- d'autoriser une dépense de 182 856,66 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1204982003

CE20 0632

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 894 689,35\$, taxes incluses, pour exercer l'option de renouvellement de 12 mois pour des services de remorquage liés aux opérations de déneigement dans le cadre des contrats accordés aux entreprises suivantes :
 - Groupe Gladiateur
 - Déneigement Discount inc.
 - 100 Limites Environnement inc.
 - MJ Contach
 - REM Groupe Extreme inc.
 - J.M.A.C. Remorquage Transport et Déneigement.
- 2- d'autoriser une dépense de 44 734,47 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 134 203,40 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1207711003

CE20 0633

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre pour une période de 36 mois, avec une option de prolongation de 12 mois, par laquelle Québec Linge co. seul soumissionnaire, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services de location, d'entretien et de réparation de vêtements avec protection contre les arcs et les chocs électriques (niveau 2) pour une somme maximale de 1 012 908,62 \$ taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 20-18000;
- 2- d'autoriser une dépense de 151 936,29 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1204982004

CE20 0634

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 214 981,40 \$, taxes incluses, pour la location de trois tracteurs utilitaires sur roues 4x4 avec des équipements de déneigement, pour une période de quatre mois et demi compris entre le 1^{er} août 2020 et le 1^{er} août 2021, dans le cadre du contrat accordé à Les Équipements Colpron inc. (CA16 290196), majorant ainsi le montant total du contrat de 859 925,61 \$ à 1 074 907,01 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1208528004

CE20 0635

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Services d'entretien Alphanet inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 36 mois, le contrat pour les services de gestion des brigades de propreté alternées dans 15 arrondissements, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 101 980,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18127;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1207286003

CE20 0636

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 589 821,76 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'une solution de visualisation et d'analyse de données en intelligence d'affaires dans le cadre du contrat accordé à Keyrus Canada (CG17 0267), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 655 577,57 \$ à 3 245 399,33 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction centre d'expertise - intelligences d'affaires du Service des technologies de l'information à signer tous documents relatifs au présent contrat, pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1206871002

CE20 0637

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire 9163-8478 Québec inc. (Clôtures Summum), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 197 232,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-6491;
- 2- d'autoriser une dépense de 19 723,27 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1208264001

CE20 0638

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 78 003,05 \$, taxes incluses, pour réaliser des travaux sur son réseau câblé dans le cadre du projet de conversion de la rue Notre-Dame Est (projet de l'entente 83-89 - Fiche 43) dans le cadre du contrat accordé à Vidéotron s.e.n.c. (CM16 0923), majorant ainsi le montant total du contrat de 164 204,55 \$ à 242 207,60 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1200025002

CE20 0639

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Aménagements Fleurs-O-Pavé inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le lot 2, le contrat pour la réalisation de divers travaux en architecture du paysage dans les parcs-nature, pour une somme maximale de 406 993,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-6458;
- 2- d'autoriser une dépense de 40 699,31 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 40 699,31 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- d'autoriser une dépense de 13 578,27 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Les Terrassements Multi-Paysages inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le lot 1, le contrat pour la réalisation de divers travaux en architecture du paysage dans les parcs-nature, pour une somme maximale de 601 960,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-6458;
- 2- d'autoriser une dépense de 60 196,01 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 60 196,01 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- d'autoriser une dépense de 14 203,28 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1208177001

CE20 0640

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de rénovation de la bibliothèque Saint-Henri, située au 4707, rue Notre-Dame Ouest dans l'arrondissement du Sud-Ouest, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 956 592 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15581;
- 2- d'autoriser une dépense de 143 488,80 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 166 667,76 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1204928001

CE20 0641

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 188 515,34 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et divers travaux de rénovation à la caserne de pompiers 31 située au 7041, rue St-Dominique, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, dans le cadre du contrat accordé à Procova inc. (CG19 0290), majorant ainsi le montant total maximal du contrat de 1 742 676,08 \$ à 1 931 191,42 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 188 515,34 \$ taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1205350001

CE20 0642

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Foraction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage dans diverses rues de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 793 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 458018;
- 2- d'autoriser une dépense de 879 300 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 3- d'autoriser une dépense de 240 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1207231028

CE20 0643

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Construction Arcade, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour réaliser les travaux de reconstruction de la dalle structurale à la caserne de pompiers n° 49 située au 10, rue Chabanel Ouest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, aux prix de sa soumission, soit un montant de 158 631,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public IMM-15538;
- 2- d'autoriser une dépense de 23 794,65 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 27 363,85 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1195967003

CE20 0644

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Bruneau électrique inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux électriques de signalisation lumineuse à 50 intersections de la Ville de Montréal, pour une période de 12 semaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 967 471,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 447933;
- 2- d'autoriser une dépense de 193 494,30 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1202968006

CE20 0645

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à C.M.S. Entrepreneurs généraux, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat de construction de chambres de vannes et de mesure dans le secteur de Kirkland, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 797 151,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10344;
- 2- d'autoriser une dépense de 179 715,12 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 179 715,12 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1203775004

CE20 0646

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Pavage Métropolitain inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de voirie dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont–La Petite-Patrie et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (PCPR-PRCPR 2020), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 743 122,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 458713;
- 2 - d'autoriser une dépense de 374 312,21 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 198 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1207231025

CE20 0647

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Les Entrepreneurs Bucaro inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de voirie dans l'arrondissement de Ville-Marie (PCPR-PRCPR 2020), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 997 443,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 458723;

- 2 - d'autoriser une dépense de 99 744,39 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 54 000 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1207231019

CE20 0648

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de contrat d'exécution d'œuvre d'art par lequel Michel de Broin, artiste professionnel faisant affaire sous le nom Atelier MdB ltée, s'engage à fournir à la Ville les services artistiques pour la fabrication et l'installation de l'œuvre d'art « Sporophores », dans le cadre du projet d'aménagement de la diagonale piétonne du projet MIL Montréal, pour une somme maximale de 632 362,50 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1190552001

CE20 0649

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de résilier les contrats de services professionnels en gestion de projet accordés à Macogep inc. (CM16 0941) relativement au programme de construction des cours de services (contrat #1) et programme de rénovation, d'agrandissement et de construction (RAC) des bibliothèques (contrat # 2).

Adopté à l'unanimité.

20.023 1191146001

CE20 0650

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder, conjointement avec l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), à FNX-Innov inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat de services professionnels pour la conception et la préparation des plans et devis du lot Notre-Dame, dans le cadre du projet intégré d'un service rapide par bus (SRB) Pie-IX sur le boulevard Pie-IX, pour une somme maximale de 4 294 322,52 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-17802;
- 2 - d'autoriser une dépense de 644 148,38 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1200575001

CE20 0651

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent, pour une période de 12 ans, deux mois et quatre jours, à compter du 1^{er} janvier 2020, un local d'une superficie totale de 331,1 pieds carrés, situé au sous-sol de l'immeuble sis au 105, rue Ontario, à des fins d'entreposage, moyennant un loyer total de 28 783,56 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1194069016

CE20 0652

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de troisième convention de modification de bail par laquelle la Ville loue de 8334960 Canada inc., pour une période de cinq ans et 21 jours, à compter du 10 septembre 2020 jusqu'au 30 septembre 2025, un espace à bureaux d'une superficie de 6 030 pieds carrés, situé au 6850, rue Joseph-Renaud, pour les besoins du poste de quartier 46 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 832 069,19 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus audit projet de troisième convention de modification de bail;
- 2 - d'autoriser une dépense de 3 449,25 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 3 449,25 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1204565001

CE20 0653

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de troisième convention de modification de bail par laquelle la Ville loue de 8334960 Canada inc., pour une période de cinq ans, un mois et six jours, à compter du 25 août 2020 jusqu'au 30 septembre 2025, un espace à bureaux d'une superficie de 6 135 pieds carrés, situé au 11 756, boulevard O'Brien, pour les besoins du poste de quartier 10 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 877 671,92 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus audit projet de troisième convention de modification de bail;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 299,50 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 4 599 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1204565002

CE20 0654

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 75 000 \$ aux six organismes ci-après désignés, pour l'organisation des événements ayant eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 13 mars 2020, pour l'événement et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du 1^{er} dépôt du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains 2020 du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) :

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX, NATIONAUX
ET MÉTROPOLITAINS 2020 - Dépôt 1 - 1^{er} février 2020**

Événements ayant eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 13 mars 2020

Événements	Organismes	Soutien recommandé	Soutien en proportion du budget de l'événement
<i>Volet 1 : International</i>			
Grand prix de Montréal	Fédération d'Escrime du Québec	15 000 \$	5 %
Championnats ISU des 4 continents - Montréal 2020	Gestion d'événement de patinage de vitesse	15 000 \$	2 %
ISBA PANAM 2020	Judo Canada	10 000 \$	6 %

International Gymnix	International Gymnix	20 000 \$	3 %
Volet 3 : Métropolitain			
BougeBouge 5 km Montréal Souterrain	BougeBouge	6 000 \$	7 %
40 ^e tournoi annuel de ringuette BIKRA	Association de ringuette Beaconsfield Kirkland	9 000 \$	11 %

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1205978001

CE20 0655

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à Intégration Jeunesse du Québec inc., pour l'année 2020, pour réaliser le projet « Ateliers Jeunesse » dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 300 000 \$ à Intégration Jeunesse du Québec inc., pour l'année 2020, dont 165 100 \$ pour réaliser le projet « Camps pédagogiques : volet Sauveteurs de piscine » et 134 900 \$ pour le projet « Camps pédagogiques : volet Moniteurs de camp de jour », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1208798001

CE20 0656

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 300 000 \$ à l'Institution royale pour l'avancement des sciences de l'Université McGill pour initier le projet de création d'outils de gestion et d'analyse de données sociales dans le cadre du Défi des villes intelligentes du Canada;

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1208047002

CE20 0657

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de service de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de prendre en charge la conception et la réalisation des travaux afin de sécuriser la piste cyclable de l'avenue Christophe-Colomb, au droit de l'entrée charretière du restaurant A&W, située à l'intersection du boulevard Crémazie, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1201097006

CE20 0658

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de mandater Conservation de la nature Canada (CNC) pour présenter une demande d'aide financière à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) au nom de la Ville de Montréal;
- 2- de maintenir un accès permanent et public (en tant que copropriétaire) à l'île Bonfoin.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1206496001

CE20 0659

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter les offres de service à venir des conseils d'arrondissements dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles, afin de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux visant l'implantation d'aménagements permanents en 2020 sur le réseau artériel

administratif de la Ville (RAAV), conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1208839001

CE20 0660

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Bureau des relations internationales à payer la somme de 5000 \$ CAN représentant la cotisation de la Ville de Montréal à l'association internationale Mayors for Peace pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1205117002

CE20 0661

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction générale afin de mettre en oeuvre les quatre recommandations énoncées au rapport de la Commission de la présidence du conseil portant sur l'étude de la période de questions du public au conseil municipal, qui permettront d'ajuster les modalités de participation du public au conseil municipal;

de recommander au conseil municipal :

de prendre connaissance de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission de la présidence du conseil portant sur l'étude de la période de questions du public au conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1204320003

CE20 0662

Vu la résolution CA20 26 0083 du conseil d'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie en date du 6 avril 2020;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser la nouvelle répartition apportée aux charges interunités de la Direction entretien de l'éclairage, marquage et signalisation (EESM) de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie avec les arrondissements suivants : Ahunatic-Cartierville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Le Plateau-Mont-Royal, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Rosemont-La Petite-Patrie, Le Sud-Ouest, Ville-Marie et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1200717001

CE20 0663

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter un recours à l'encontre de Matériaux Paysagers Savaria et un recours contre Intact Compagnie d'assurance afin que celles-ci soient condamnées à indemniser la Ville pour le préjudice résultant de sa résiliation illégale de deux contrats de déneigement.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1208739003

CE20 0664

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la transaction intervenue le 14 avril 2020 entre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal inc. (Association internationale des pompiers, section locale 125) concernant certains litiges relatifs aux employés pompiers en invalidité totale temporaire et en invalidité totale permanente.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1200044002

CE20 0665

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'entente intervenue avec Tentes Fiesta Itée à titre de locataire, relative à une indemnité complète et finale de 3 000 000 \$ plus le paiement des taxes;
- 2- d'émettre et de transmettre à Me Louise Boutin un chèque à l'ordre de Therrien Couture Jolicoeur en fidéicommiss au montant de 550 000 \$ à titre de reliquat d'indemnité complète et finale payable à la locataire, Tentes Fiesta Itée, à la suite de l'expropriation du lot 1 163 631 du cadastre du Québec, montré au plan H-6 Saint-Laurent;
- 3- d'acquitter le solde du compte de taxes 2019 de 41 366,81 \$ calculé en date du 17 mai 2020 et annuler tout solde dû après cette date (numéro 052382-30, matricule 8540-22-5675-5-000-9000);
- 4- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1207006001

CE20 0666

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Direction des affaires civiles à présenter à la Cour suprême du Canada une autorisation de pourvoi de l'arrêt de la Cour d'appel rendu le 17 mars 2020 dans le dossier Groupe SM inc.;
- 2- d'autoriser la somme additionnelle de 115 000 \$, taxes incluses, pour les services du cabinet IMK pour tout le volet lié à l'appel à la Cour suprême du Canada augmentant ainsi les crédits autorisés à un total de 287 462,50 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- d'obtenir une résolution du comité exécutif qui autorise une demande d'intervention au Fonds municipal d'action juridique de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans le présent dossier.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1203219005

CE20 0667

Vu la résolution CA20 22 0099 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 14 avril 2020;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales sur le terrain portant le numéro de lot 1 852 819 du cadastre du Québec et bordé des rues Richmond, Ottawa, du Séminaire et du parc linéaire du canal de Lachine (09-004) et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement au secteur Griffintown », dans le but de permettre la construction d'une école et, dans le parc des Bassins-à-Bois, d'un pavillon, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales sur le terrain portant le numéro de lot 1 852 819 du cadastre du Québec et bordé des rues Richmond, Ottawa, du Séminaire et du parc linéaire du canal de Lachine (09-004) et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement au secteur Griffintown », dans le but de permettre la construction d'une école et, dans le parc du Bassin-à-Bois, d'un pavillon;
- 2- de mandater l'Office de consultation publique de Montréal de procéder à la consultation publique requise dans le respect des dispositions de l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1204334004

CE20 0668

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur les branchements aux réseaux d'aqueduc et d'égout publics et sur la gestion des eaux pluviales », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1195979001

CE20 0669

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation du pouvoir de fermer et de vendre des ruelles du conseil de la ville au conseil de l'arrondissement de Lachine (05-051) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1204396002

CE20 0670

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour adoption, la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal – Artère en chantier) (RCG 15-083) », à la suite de l'avis de motion donné à l'assemblée du conseil d'agglomération du 23 avril 2020.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1201179005

CE20 0671

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour adoption, la nouvelle version du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal – Sainte-Catherine (RCG 17-023) », à la suite de l'avis de motion donné à l'assemblée du conseil d'agglomération du 23 avril 2020.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1201179006

CE20 0672

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 34 000 000 \$ pour financer le programme de soutien destiné aux arrondissements pour les travaux relatifs aux installations sportives extérieures », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1204815001

CE20 0673

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement et de réaménagement de lieux d'élimination de neige et l'amélioration des équipements connexes », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1207682001

CE20 0674

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 51 676 000 \$ pour le financement des travaux de réaménagement de parcs et de maintien des actifs connexes », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1205186001

CE20 0675

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du Règlement PC-2775-61 modifiant le Règlement de zonage numéro PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire pour la zone résidentielle Re47 relativement au coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) et au nombre d'étages, adopté le 3 décembre 2019 par le conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire;
- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Pointe-Claire.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1196938001

CE20 0676

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver l'entente relative à la Covid-19 entre la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal inc. (Association internationale des pompiers, section locale 125), signée le 26 mars 2020.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1200044001

CE20 0677

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'addenda modifiant, rétroactivement au 1^{er} avril 2019, l'entente de détachement d'un policier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) au Groupe intégré du renseignement criminel (GIRC) du Service divisionnaire du renseignement criminel de la GRC (SDRC) prévoyant notamment de nouvelles dispositions financières d'un détachement sans remboursement;
- 2 - d'autoriser la réduction de l'effectif policier permanent d'un poste à compter du 1^{er} avril 2019;
- 3 - d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'addenda à l'entente de détachement;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1195326004

CE20 0678

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport annuel d'activités 2019 du Conseil du patrimoine de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1200132002

CE20 0679

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport d'activité 2019 du Conseil interculturel de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1207968003

CE20 0680

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le bilan annuel des dépenses relatif à l'exercice des activités déléguées concernant la gestion des matières résiduelles par l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie au 31 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1200717002

CE20 0681

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport d'activité 2019 du Conseil des Montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1207721001

CE20 0682

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport d'activités 2019 du Conseil jeunesse de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1207181001

Levée de la séance à 9 h 55

70.001

Les résolutions CE20 0627 à CE20 0682 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville